

Chatillon sur Chalaronne, le 30 octobre 2018



*Le Président de la Communauté de Communes
de la Dombes,*

à

OBJET : Convocation Conseil Communautaire du 15 novembre 2018

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Dombes qui se tiendra le :

***Jeudi 15 novembre 2018 à 20h00,
Salle polyvalente
01990 BANEINS***

Ordre du jour :

- Appel des présents,
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du compte rendu de la séance du 08 novembre 2018,
- Budget principal – décision modificative n°7 - virement de crédits : achat matériels informatiques pour l'office de tourisme de Chatillon sur Chalaronne,
- Budget principal – décision modificative n°8 - virement de crédits : achat de mobiliers pour les micro crèches de Mionnay et Marlieux,
- Budget principal – décision modificative n°9 - virement de crédits : dissolution du budget office de tourisme et régularisation TVA,
- Budget principal – décision modificative n°10 - virement de crédits : régularisation suite au contentieux du jugement pour la restructuration de la piscine de Villars les Dombes,
- Budget principal – décision modificative n°11- virement de crédits : achat de d'électroménagers pour la micro crèche et le RAM de Marlieux,
- Versement de soldes de fonds de concours aux Communes de Valeins, Baneins et Sulignat (« Fonds de concours intercommunal 2016 » mis en place par l'ancienne Communauté Chalaronne Centre),
- Réajustement du fonds de concours pour la construction d'une salle polyvalente à Mionnay,
- Adhésion à la plateforme unique de dématérialisation des marchés publics pour les acheteurs de l'Ain,

- Organisation du temps de travail,
- Instauration de la journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées,
- Frais de mission,
- Délibération fixant la nature et la durée des autorisations spéciales d'absence,
- Détermination du taux de promotion pour les avancements de grade,
- Prise en charge des frais liés à la mise en œuvre du compte personnel de formation,
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S.),
- Le télétravail,
- Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition avec la SPL Dombes Tourisme,
- Modification d'un poste d'intervenant musique en milieu scolaire à temps non complet,
- Parc d'Activités Economiques de la Dombes, à Mionnay : acquisition de terrain : levée d'option et substitution d'acquéreur au profit de l'EPF de l'Ain (propriété de Mme Françoise et M. Michel JARRIN),
- Parc d'Activités Economiques de la Dombes, à Mionnay : convention particulière relative à la renonciation au droit de préemption et à la résiliation du bail avec M. Alain PINAD pour le terrain cédé par Mme Françoise et M. Michel JARRIN,
- Approbation des conventions d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de 2 lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, avec le SIEA, pour la ZA la Bourdonnière à Chalamont,
- Modification du règlement d'attribution d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises et de la durée de délégation de l'aide au Département,
- Autorisation de 12 ouvertures dominicales en 2019 du supermarché Casino à Chalamont,
- Commerce de Sandrans : décision de principe pour la cession du local communautaire,
- Commerce de Condeissiat : décision de principe pour la cession du local communautaire,
- Créathèque : décision de principe pour la cession du local communautaire,
- Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain – évolution et position de principe de la Communauté de Communes de la Dombes,
- Attribution de la DSP « petite enfance »,
- Informations diverses.

Comptant sur votre participation, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président de la Communauté de Communes
de la Dombes,
Michel GIRER**

